

Rapport de la Municipalité de Forel (Lavaux)
au Conseil communal

Gestion communale 2022

1^{ère} partie

TABLE DES MATIERES

1.	Administration générale	3
1.1	Conseil communal.....	3
1.2	Municipalité	4
1.3	Personnel communal	5
1.4	Manifestations et vie locale	6
1.5	Votations	7
1.6	Visite préfectorale.....	7
1.7	Police des constructions.....	7
1.8	Gestion des séances et des archives.....	7
1.9	Cybersécurité	8
2.	Finances.....	8
2.1	Rapport des comptes communaux	8
2.2	Arrêté d'imposition	8
2.3	Plafonds d'endettement et risque pour cautionnement pour la législature 2021-2026.....	8
3.	Forêts, ruisseaux et bâtiments.....	9
3.1	Forêts	9
3.2	Refuge des Quatre Croisées	10
3.3	Autorisations d'abattage.....	10
3.4	Ruisseaux et sentiers.....	10
3.5	Bâtiments	11
4.	Travaux publics / Déchets / STEP-STAP.....	13
4.1	Voirie - routes.....	13
4.2	Gestion des déchets.....	16
4.3	STEP / STAP et réseau des canalisations EC-EU	18
5.	Formation / jeunesse / culture / église.....	19
5.1	Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)	19
5.2	Bibliothèque de Savigny - Forel (Lavaux)	20
5.3	Paroisse catholique d'Oron.....	20
6.	Police / défense incendie / protection civile	21
6.1	Police locale.....	21
6.2	Office communal de la population.....	21
6.3	Service de Défense Incendie et Secours Cœur de Lavaux (SDIS).....	22
6.4	Organisation régionale de protection civile de Lavaux-Oron (ORPC).....	23
7.	Affaires sociales.....	24
7.1	Association régionale pour l'action sociale (ARAS).....	24
7.2	Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).....	24
7.3	Association Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron (APERO).....	24
8.	Service des eaux.....	25
9.	Conclusions	28

PREAMBULE

Madame La Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions légales en vigueur :

- de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (LC), article 93 c,
- du Règlement du 6 novembre 2014 du Conseil communal de Forel (Lavaux), article 92,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion communale de l'exercice 2022.

Ce document apporte une information générale de l'activité municipale pendant l'année écoulée.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ces pages.

1. Administration générale

1.1 Conseil communal

Lors des séances du Conseil communal de l'année 2022, la Municipalité a présenté **dix préavis** qui sont énumérés ci-après :

- préavis N° 1-2022 : remplacement du tracteur Mc Cormick avec demande de crédit,
- préavis N° 2-2022 : réfection et isolation de la toiture du Groupe scolaire, la pose de capteurs solaires photovoltaïques, le remplacement des fenêtres rondes et l'assainissement des réseaux eaux claires et drainages avec demande de crédit,
- préavis N° 3-2022 : rapport de gestion et comptes de l'exercice 2021,
- préavis N° 4-2022 : réfection du Chemin de la Corbessière, Chemin de la Plumette, Chemin de la Grange Neuve, Chemin du Casard et Chemin de la Tour de Gourze type améliorations foncières (AF) - étape 2 - avec demande de crédit,
- préavis N° 5-2022 : pose de capteurs photovoltaïques sur la Maison de Commune avec demande de crédit,
- préavis N° 6-2022 : fixation de l'indemnité du Secrétaire du Conseil communal pour la législature 2021-2026 (préavis présenté par le bureau du Conseil),
- préavis N° 7-2022 : addenda au PACom "Aux Prés de Bamps" - Changement d'affectation des parcelles N° 513 et 515 et ses annexes (1, 2, 3 et 4),
- préavis N° 8-2022 relatif au budget 2023,
- préavis N° 9-2022 : la pose de capteurs photovoltaïques sur le toit (pans inclinés) du Groupe scolaire avec demande de crédit,
- préavis N° 10-2022 : le bouclage de la conduite d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit "La Murisette" avec demande de crédit.

Les préavis ont tous été acceptés lors des séances des 19 mai 2022, 23 juin 2022, 13 octobre 2022 et 16 décembre 2022.

1.2 Municipalité

Au cours de l'année 2022, la Municipalité s'est réunie à 43 reprises en soirée et 3 fois en journée. Comme à son habitude, elle a été appelée à se faire représenter lors d'assemblées, de séances d'information, d'entretiens, de visites de chantier, etc.

Législature 2021 - 2026 (répartition des dicastères du 1er juillet 2021 au 30 juin 2026)

Dicastères	Responsable	Remplaçant
Administration générale, finances, estimations fiscales, santé publique, services sociaux et police	Perret Bernard Syndic	Genton Jean-Marc Vice-Syndic
Service de voirie, travaux, routes, terrains de sport et eaux claires hors zone à bâtir	Chapalay Roseline Municipale	Cordey Roger Municipal
Service de l'épuration des eaux usées, eaux claires dans les zones à bâtir, STEP et gestion des déchets	Colomb André Municipal	Godat Michel Municipal
Service des forêts, protection civile, cours d'eau et terrains communaux	Cordey Roger Municipal	Chapalay Roseline Municipale
Police des constructions, aménagement du territoire, relation avec les sociétés locales, internet et informatique (IT)	Flotron Nicolas Municipal	Perret Bernard Syndic
Service des eaux et SDIS	Genton Jean-Marc Vice-Syndic	Colomb André Municipal
Service des écoles, accueil enfance et bâtiments communaux	Godat Michel Municipal	Flotron Nicolas Municipal



De gauche à droite : M. Nicolas Flotron, M. Michel Godat, M. Jean-Marc Genton, M. Bernard Perret, Mme Roseline Chapalay, M. Roger Cordey et M. André Colomb

1.3 Personnel communal

Effectif du personnel communal en 2022

Bourse

Départ de Monsieur Frédéric Delacrausaz au 31.07.2022 (Boursier communal).
Arrivée de Monsieur Killian Martin au 01.11.2022 (Boursier communal).

Service de la population

Arrivée de Madame Julie Rouge au 01.02.2022 (collaboratrice).

Voirie

Départ de Monsieur Cenan Imeri au 31.12.2022 (collaborateur de la voirie).

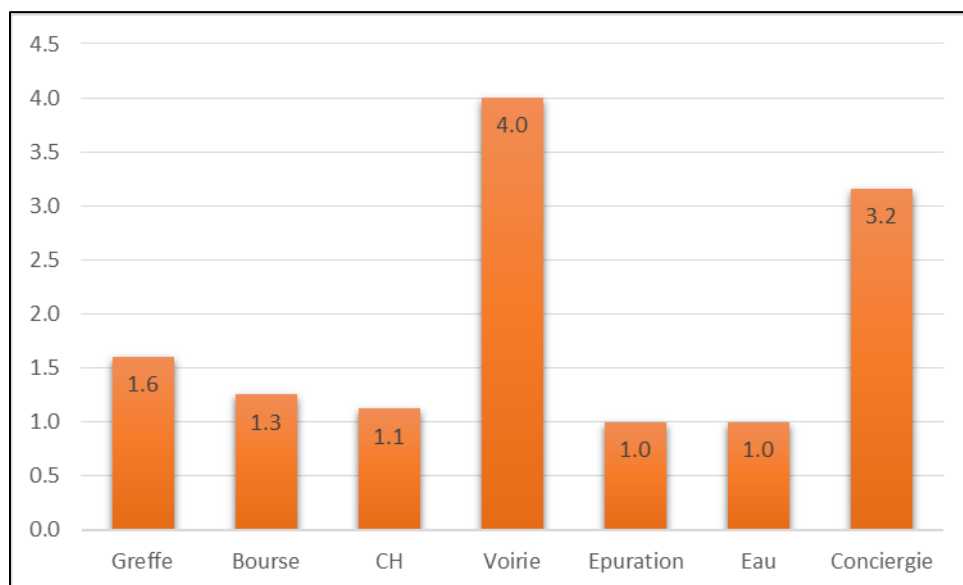
Conciergerie

Départ de Madame Chantal Mortensen au 31.01.2022 (agent d'exploitation).
Arrivée de Monsieur Faly Mansoor au 01.04.2022 (agent d'exploitation).

Services	Fonction	Taux en %
Administration	Secrétaire municipale	100%
	Secrétaire municipale adjointe	60%
Bourse	Boursier communal jusqu'au 31.07.2022	100%
	dès le 01.11.2022	100%
	Boursière communale adjointe	50%
Service de la population	Préposée jusqu'au 31.07.2022	80%
	dès le 01.08.2022	60%
	Collaboratrice dès le 01.02.2022	40%
Voirie	Responsable réseau routier	100%
	Collaborateur de la voirie	100%
	Collaborateur de la voirie	100%
	Collaborateur de la voirie jusqu'au 31.12.2022	100%
Epuration	Responsable STEP/STAP/déchetterie	100%
Eau	Responsable eau	100%
Conciergerie	Responsable conciergerie	100%
	Agent d'exploitation	100%
	Agent d'exploitation	32.8%
	Agent d'exploitation dès le 01.04.2022	60%
	Agent d'exploitation	31.8%
	Agent d'exploitation jusqu'au 31.01.2022	75%

Répartition du personnel par service et par secteur en équivalent plein temps (EPT) au 31.12.2022

- 1.6 EPT pour l'administration (Greffes)
- 1.3 EPT pour la bourse communale
- 1.1 EPT pour le service de la population (CH)
- 4.0 EPT pour le service de voirie
- 1.0 EPT pour le service de l'épuration
- 1.0 EPT pour le service de l'eau
- 3.2 EPT pour le service de la conciergerie



(les EPT sont arrondis)

1.4 Manifestations et vie locale

Après deux dernières années difficiles, c'est avec plaisir que membres des sociétés et spectateurs ont retrouvé le chemin de nos salles, enfin libérés de toutes les contraintes Covid. Comme à son habitude, la Grande salle a été très sollicitée pour les divers spectacles et les locaux de la Maison de Commune par diverses répétitions. Outre les soirées et représentations des sociétés locales, la Troupe Tous au Jus et la Compagnie El Diablo en collaboration avec le Chœur d'hommes ont présenté des soirées théâtrales appréciées.

En mars 2022, la Municipalité a organisé une journée « coup de balai » permettant à chacun de se rendre compte de l'impact de l'abandon de déchets sauvages sur notre environnement.

Le 1^{er} août fêté dans la journée par une balade et un joyeux pique-nique s'est terminé dans la solennité des discours et dans la convivialité du traditionnel feu.

Une journée d'inauguration de la nouvelle caserne des pompiers a également été mise sur pied par le SDIS Cœur de Lavaux pour la population en septembre.

La Municipalité a organisé deux après-midis destinés aux Aînés de notre Commune. Elle a fêté la doyenne et le doyen du village, apporté vœux et félicitations à 2 couples fêtant leurs 60 ans de mariage et à 8 couples fêtant leurs noces de diamant (50 ans).

1.5 Votations

En 2022, les habitants de la Commune ont été appelés à voter trois fois :

- **25.09.2022 (votation fédérale – 4 objets)**
 - Initiative sur l'élevage intensif Non à 75.00%
 - Financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA Non à 54.60%
 - AVS 21 Non à 59.14%
 - Loi fédérale sur l'impôt anticipé Non à 50.67%

- **25.09.2022 (votation cantonale – 1 objet)**
 - Création d'un conseil de la magistrature Oui à 58.95%

- **15.05.2022 (votation fédérale – 3 objets)**
 - Loi sur le cinéma Oui à 63.23%
 - Loi sur la transplantation Oui à 79.96%
 - Corps européen de garde-frontières et de garde-côtes Oui à 78.56%

- **13.02.2022 (votation fédérale – 4 objets)**
 - Initiative sur l'expérimentation animale et humaine Non à 80.58%
 - Initiative enfants et jeunes sans publicité pour le tabac Oui à 55.34%
 - Loi sur les droits de timbre Non à 59.15%
 - Loi sur un train de mesures en faveur des médias Non à 52.19%

1.6 Visite préfectorale

Le mercredi 16 novembre 2022, Monsieur Daniel Flotron, Préfet du district de Lavaux-Oron, nous a rendu une visite de contrôle et a constaté à cette occasion que tous les registres et documents officiels de la Commune étaient à jour et parfaitement tenus, attestant ainsi du bon fonctionnement de notre administration communale.

1.7 Police des constructions

La Municipalité poursuit sa collaboration avec un bureau privé pour le traitement des dossiers de construction complexes.

En 2022, ce sont **24 permis de construire** (enquêtes publiques ou autorisations municipales) qui ont été délivrés. De même, **24 constructions ou aménagements** ont été reconnus conformes et ont fait l'objet d'un permis d'utiliser ou d'habiter.

Notons encore qu'une brochure expliquant les différentes procédures a été rédigée et mise à disposition des propriétaires.

1.8 Gestion des séances et des archives

La Municipalité a décidé de se doter d'un outil informatique de préparation et de gestion des séances. Les ordres du jour, objets, décisions et annotations ainsi que les précédents procès-verbaux sont disponibles en tout temps et simplement. Ce programme permet ainsi à chacun d'avoir accès aux nombreux documents nécessaires à la prise de décision lors des séances. Il propose également un suivi des dossiers et des tâches.

Le travail de classement et de maintenance des archives s'est poursuivi avec notre mandataire. La totalité de nos archives contemporaines est maintenant classée. Le travail continuera avec la maintenance et le classement des archives historiques.

1.9 Cybersécurité

La situation inquiétante de ces derniers mois, concernant les attaques par des groupes de pirates informatiques qui ont su perfectionner leurs techniques et outils, a fait réagir la Commune.

Notre administration communale a décidé de sensibiliser les collaboratrices/collaborateurs à la sécurité informatique. Pour cela, nous avons mis en place avec notre prestataire informatique une plateforme de sensibilisation à la Cybersécurité. Cette formation se déroule en deux étapes :

1. Questionnaire de base afin d'analyser les connaissances du personnel communal.
2. Un module de formation à réaliser une fois par mois sur une année.

2. Finances

2.1 Rapport des comptes communaux

Cette partie est présentée dans le rapport des comptes communaux 2022 (2^{ème} partie). Le préavis municipal n° 2-2023 met en évidence les points suivants :

- tableau flux de trésorerie,
- ratios,
- analyse des charges de fonctionnement,
- analyse des revenus de fonctionnement,
- commentaires sur certains comptes,
- tableau des investissements avec les amortissements,
- analyse de la péréquation avec l'évolution du point d'impôt communal.

2.2 Arrêté d'imposition

Le préavis municipal n° 5-2021 concernant l'arrêté d'imposition pour les années 2022, 2023 et 2024 se caractérise dans les grandes lignes par les points suivants :

- maintien du taux d'imposition communal à 69 points,
- l'impôt foncier basé sur l'estimation fiscale (100%) des immeubles est de 1.0‰.

A noter que l'arrêté d'imposition précédent, adopté par le Conseil communal le 3 octobre 2019, était d'une durée de deux ans (années 2020 et 2021).

2.3 Plafond d'endettement et risque pour cautionnement pour la législature 2021-2026

Le plafond d'endettement fixé dans le préavis n° 8-2021 pour la durée de la législature est de CHF 22'900'000.00 et celui du risque pour cautionnement et autres engagements à CHF 2'000'000.00.

Pour établir ces calculs, la Commune a utilisé, entre autres, l'outil « aide à la détermination du plafond d'endettement » qui est fourni par la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC).

3. Forêts, ruisseaux et bâtiments

3.1 Forêts

Le prix du bois de service a été stable. Pour le bois de feu et le bois d'énergie, la demande est très bonne et les prix à la hausse.

L'état sanitaire de nos forêts est perturbé par la chalarose du frêne et le bostryche, qui est certainement dû au changement climatique. Notre politique de coupe rase doit changer. En pratiquant des coupes d'éclaircies, les sols ne sont pas mis à nus et vont moins souffrir du chaud et du sec. De plus, le manque de lumière freine le développement des plantes invasives telles que chardons et ronces. Le rajeunissement naturel est mis en valeur.

Les plantations de ces dernières années ont régulièrement été attaquées par le gibier et sont en mauvais état. C'est pour cette raison que nous devons protéger tous les plants avec des corbeilles. Le prix des plantations va donc augmenter.

Un grand merci à toute l'équipe de bûcherons pour l'entretien des forêts.

Sentier de Taborin



Martelage
(unité : m³)

L'Hermitte du bas	175	résineux
	0	feuillus
Sous-total	175	
Petit-Jorat / L'Hermitte	200	résineux
	0	feuillus
Sous-total	200	
Petit-Jorat	150	résineux
	4	feuillus
Sous-total	154	
Boucle à Cully	182	résineux
	0	feuillus
Sous-total	182	
Total	711	

Plantations	200 chênes 300 mélèzes
Soins des plantations / des cultures et éclaircies	600 ares
Ventes de bois	668 m ³ (résineux) 75 m ³ (bois de feu)
Coupes forcées et chablis	50 m ³
Subventions	0.00

3.2 Refuge des Quatre Croisées

Le refuge a été loué **100 fois** (39 fois pour des Forellois et 61 fois pour des habitants d'autres communes). En 2021, le nombre de locations était de 95.

3.3 Autorisations d'abattage

Sept demandes d'abattage d'arbres ont été mises à l'enquête et ont fait l'objet d'une autorisation municipale.

3.4 Ruisseaux et sentiers

Quelques travaux :

- réfection d'un effondrement de la berge du ruisseau Saint Amour en Praz Mazaley,
- suite de l'enrochement de la berge du ruisseau du Frêne,
- entretien du sentier pédestre par l'ORPC Lavaux-Oron et les bûcherons de la Centrale (100 m³ de plaquettes et 250 mètres de bordures).

3.5 Bâtiments

Cette année 2022 a été un choc. L'impréparation de notre Pays, des producteurs et distributeurs d'électricité à assurer un approvisionnement suffisant, aggravé par les événements géopolitiques d'une nouvelle guerre en Europe, nous ont conduits en situation de risque de pénurie d'électricité.

Nous avons été contraints de trouver rapidement des solutions pour couvrir les besoins de nos infrastructures vitales de la santé, de la distribution d'eau potable, d'épuration des eaux, pour notre économie nationale et les places de travail qu'elle représente, pour nous chauffer, nous éclairer, pour la sécurité publique et enfin pour nous déplacer.

Notre Commune, comme d'autres collectivités publiques et de nombreux privés, a été confrontés à une situation d'urgence. Ce nouveau paradigme est une réalité appelée à durer. La nécessité d'assainir énergétiquement le premier des gros consommateurs qu'est le parc immobilier - environ 40% de la consommation finale d'énergie en Suisse (90 TWh). Le segment des bâtiments est aussi celui qui génère presque un tiers des émissions de CO₂.

Cette réalité impose à la Municipalité de prioriser ses efforts de mise à niveau. Des travaux lourds d'assainissement sont planifiés. Les prochaines années de législature seront pour une bonne part consacrées à cette importante tâche.

Cependant, une part non négligeable d'énergie peut être économisée rapidement en adaptant le comportement des utilisateurs, et ceci sans perdre beaucoup de confort.

Pour ce faire, les températures ont été ajustées dans tous nos bâtiments publics, en accord avec les recommandations du Canton. Des tubes LED remplacent progressivement les tubes fluorescents qui seront interdits de vente dès le 1er septembre 2023.

Des panneaux solaires photovoltaïques sont apparus sur certains de nos bâtiments communaux afin de réduire notre dépendance électrique et en accord avec la stratégie énergétique fédérale 2050.

Toutes ces mesures portent déjà leurs fruits, elles se renforceront dans les années à venir et représentent, pour notre Commune, un défi passionnant à relever.

350 Bâtiments, édifices publics

Vitres changées suite à des déprédations ; entretien du toit.

351 Maison de Commune

Suite au départ à la retraite de notre ancienne concierge, l'appartement de fonction a été rénové : fuite d'eau à la douche, fissures importantes suite à un léger affaissement du bâtiment, peinture, carrelage et sanitaire. Plusieurs stores ont également été remplacés.

352 Groupe scolaire et villa

L'UAPE La Croc', accueil parascolaire, a été agrandie suite à la forte demande des familles en récupérant une salle de classe attenante. L'utilisation des infrastructures existantes a été ainsi optimisée. Des travaux sanitaires, électriques et de carrelage ont été nécessaires ainsi que l'installation d'un équipement de cuisine adapté afin d'accueillir pour le repas de midi les enfants qui devaient précédemment aller manger au Pavillon.

353 Bâtiment des Près de Bamps

Des anciens appareils ménagers ont été remplacés dans l'actuel local PC ainsi que chez un locataire.

354 Collège du Grenet

Des travaux sur les stores ont été entrepris. Sur demande du Canton, un diagnostic amiante a été réalisé.

355 Collège du Pigeon

L'introduction d'eau a été remplacée dans le cadre du remplacement de la conduite principale.

356 Collège du Planoz

Un ancien réfrigérateur a été remplacé chez le locataire ainsi qu'un appareil sanitaire.

357 Pavillon scolaire

Un entretien plus important de la toiture a été nécessaire cette année.

358 Grande salle

Remplacement d'un réducteur de pression.

359 Temple

Remplacement des luminaires de la corniche intérieure par des luminaires LED ainsi que de l'éclairage du cadran de l'horloge du clocher.

4. Travaux publics / Déchets / STEP-STAP

4.1 Voirie - routes

L'année 2022 a été marquée par la sécheresse.

Travaux réalisés en début d'année 2022

- Avec notre épareuse, élagage des bords de haies et de forêts sur environ 15 km au total afin de maintenir une bonne visibilité et de garantir la sécurité des usagers.
- Poursuite des travaux d'enrochement du ruisseau du Frêne sur plus de 30 m, la totalité des aménagements sont prévus sur 3 ans. Il s'agit de creuser la berge et de mettre en place de gros cailloux. Les interventions ont tenu compte de la période de fraie des poissons, entre fin avril et début mai, pour ne pas perturber la biodiversité du cours d'eau.
- Plantation de deux massifs de 400 tulipes blanches et roses pour que notre Commune participe à l'action de soutien aux femmes souffrant du cancer du sein. Cette proposition avait été faite en 2021 par le Conseil communal.

Enrochement au ruisseau du Frêne



Travaux réalisés sur les routes et chemins

- Entretien régulier de 50 km des chaussées communales.
- Courant mars, curages par une entreprise spécialisée des grilles et sacs de routes.
- Réfection et traitement des fissures du revêtement, 4 km linéaires, des chemins de la Sapelle, En Albin, du Pré de l'Essert, du Bourg des Pilettes, des Cases, de la Tour de Gourze et de la Chesaude par une entreprise spécialisée.
- Pose d'un enrobé coulé à froid aux chemins des Cases, de la Tour de Gourze, du Grenet, des Quatre Croisées, des Granges et de la Rochette.
- Réparation du chemin du Cul du Marais par la voirie qui a refait une partie du coffre sur 60 m et par une entreprise qui a posé de la grave de réglage et un tapis en enrobé sur 7 cm d'épaisseur.

Court de tennis des Prés de Bamps

- La voirie a planifié et réalisé des aménagements pour empêcher l'écoulement d'eau de pluie et de boue sur les courts de tennis lors de fortes précipitations.
- Une fouille de 95 m a été creusée le long du terrain de foot.
- Une bordure a été bétonnée pour empêcher l'eau de ruisseler et déborder sur les courts de tennis et un collecteur a été installé.
- Un mur de fermeture en béton a été construit à l'angle des installations sportives pour empêcher l'eau de déborder sur les courts.
- L'ECA a participé à la définition du projet et a pris à sa charge une bonne partie du coût des travaux.

Travaux de protection au Tennis



Nouveau tracteur

- Livraison et remise à la voirie du tracteur Kubota avec une nouvelle lame à neige.
- Ce véhicule remplace le Mc Cormick.

Nouveau tracteur Kubota



Personnel de la voirie

- M. Cenani Imeri a pris sa retraite au 31 décembre 2022. Nous le remercions chaleureusement pour la qualité du travail qu'il a fourni durant plus de 10 ans au service de la Commune.

4.2 Gestion des déchets

La déchetterie communale est bien équipée pour répondre aux besoins et aux attentes des habitants.

Le tableau suivant compare les tonnages de déchets collectés entre les années 2021 et 2022. La moyenne de déchets par habitant est de :

- Population au 31.12.2021 : 2'110 habitants, soit **723.53 kg** par habitant
- Population au 31.12.2022 : 2'071 habitants, soit **668.64 kg** par habitant

Catégorie	Quantité 2022 (unité : tonne/pièce)	Quantité 2021 (unité : tonne/pièce)	Différence (unité : tonne/pièce)
Ordures ménagères	212.52	230.64	-18.12
Déchets communaux	13.40	14.91	-1.51
Ordures industrielles sans déchets communaux	164.46	173.72	-9.26
Déchets encombrants	67.40	76.76	-9.36
Biodéchets/Gastrovert	30.56	14.939	15.62
Biodéchets	258.11	292.58	-34.47
Bois usagé	116.38	145.62	-29.24
Papier	67.14	76.02	-8.88
Carton	55.04	61.34	-6.30
Aluminium (fer blanc)	3.00	3.45	-0.45
Ferraille (fer léger)	44.13	56.82	-12.69
Verre trié	110.31	119.15	-8.84
Verre mélangé (autres verres, vitres, miroirs)	6.07	5.95	0.12
PET	5.408	5.376	0.03
Plastiques mélangés	104.66	104.40	0.26
Piles et batteries	2.618	1.331	1.29
Autres déchets spéciaux des ménages	4.417	2.832	1.59
Huiles mélangées	2.33	2.86	-0.53
Textiles	16.912	18.083	-1.17
Déchets inertes (amianté)	2.16	0.38	1.78
Déchets inertes	75.78	99.74	-23.96
Matériel électroménager	9.894	5.674	4.22
Matériel électronique	9.358	10.868	-1.51
Capsules à café	2.7	3.2	-0.50

Les types de déchets les plus importants sont les suivants :

- Ordures ménagères 15.35%
- Ordures industrielles 11.88%
- Biodéchets 18.64%
- Bois usagé 8.40%
- Verre trié 7.97%
- Plastiques mélangés 7.56%
- Déchets inertes 5.47%

Taxe au sac – rétrocession de l'année 2022

La Commune a reçu une rétrocession de CHF 74'350.45 pour l'année 2022 (sans les frais de gestion de CHF 66.52). La valeur moyenne de la rétrocession est de **CHF 350.16 HT** par tonne, soit un total de 212.52 tonnes.

L'année 2021 a généré plus de tonnage, soit 230.64 tonnes. La rétrocession issue de la vente de sacs officiels a permis de fixer la valeur moyenne à **CHF 362.53 HT** par tonne.

Evolution des coûts de transport et d'élimination

Catégorie	Quantité 2022 (unité : CHF)	Quantité 2021 (unité : CHF)	Différence (unité : CHF)
Ramassage des ordures	55'442.48	59'945.60	-4'503.12
Ramassage des déchets industriels	38'083.07	39'486.50	-1'403.43
Ramassage encombrants	13'059.55	13'783.20	-723.65
Ramassage bois	23'133.25	27'465.53	-4'332.28
Ramassage compostables	23'396.75	27'080.42	-3'683.67
Ramassage papier-carton	5'690.00	5'670.05	19.95
Ramassage verre	10'284.95	10'541.00	-256.05
Ramassage déchets spéciaux	18'639.90	15'251.85	3'388.05
Déchets incinérables et plastique	19'352.70	18'860.90	491.80

Sur un total de **CHF 205'782.65** pour l'année 2022, les postes suivants dépassent **8% du total des coûts** :

- Ramassage des ordures	26.94%
- Ramassage des déchets industriels	18.51%
- Ramassage bois	11.24%
- Ramassage compostables	11.37%
- Ramassage déchets spéciaux	8.43%
- Déchets incinérables et plastique	9.40%

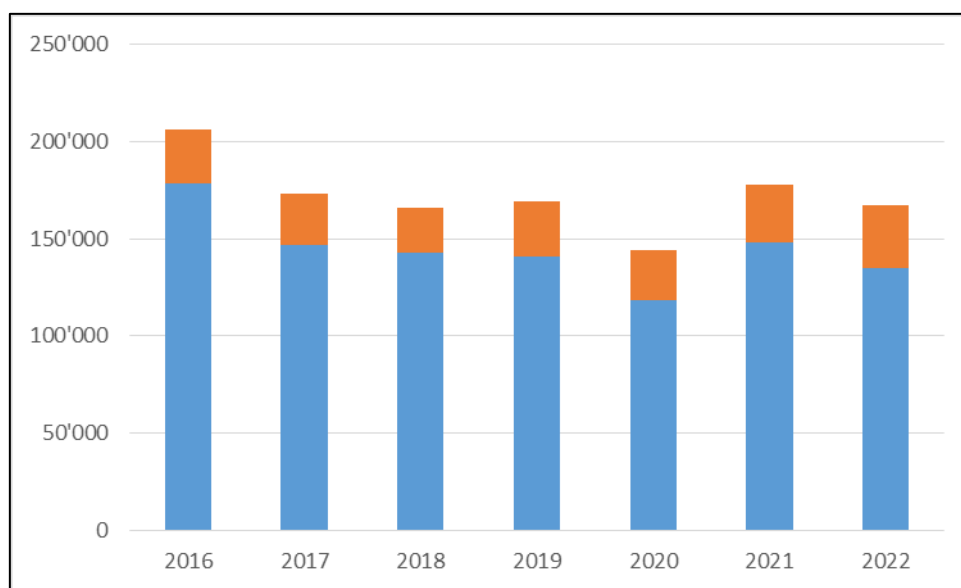
4.3 STEP / STAP et réseau des canalisations EC-EU

Eau traitée par les

STEP

(unité : m³)

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
STEP Pigeon	178'634	147'100	143'158	140'719	118'177	147'854	135'060
STEP Chercotte	27'812	26'363	22'525	28'630	26'180	29'971	32'276
Total des m ³ traités	206'446	173'463	165'683	169'349	144'357	177'825	167'336



Analyse de l'année

Nous avons eu une diminution des eaux parasites par rapport à 2021, environ 12'000 m³ due à la météo plus sèche de 2022. Les efforts fournis dans la gestion des STEP en 2021 montrent que nous sommes dans la bonne direction. Une modification de la technique de traitement avec l'apport d'un nouveau produit permet de limiter la production de boues dans les bassins biologiques. Ce processus diminue les frais de transports et de traitements.

Habitants raccordés

Au 31 décembre 2022, 280 habitants sont raccordés à la STEP de la Chercotte et 1'525 habitants sont raccordés à celle du Pigeon. A noter que certaines habitations situées sur notre Commune sont raccordées à des STEP des communes voisines. Il s'agit de :

- 43 équivalents habitants à Savigny,
- 32 équivalents habitants à Essertes-Servion,
- 1 équivalent habitant à Vevey via Puidoux (ACPRS),
- 27 équivalents habitants à Ecublens FR (VOG) via Châtillens.

Il reste environ 237 équivalents habitants qui ne sont pas raccordés à l'épuration. Il s'agit d'exploitations agricoles qui sont autorisées sous certaines conditions à déverser leurs eaux domestiques dans leur fosse à lisier ainsi que d'habitations équipées de système d'épuration individuelle. Ces solutions concernent 31 habitations individuelles, 15 exploitations agricoles et 9 bâtiments divers non raccordés.

5. Formation / jeunesse / culture / église

5.1 Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)

Le Conseil intercommunal est composé de 54 délégués des 10 communes membres de l'association.

Le nombre de délégués pour la commune de Forel (Lavaux) est de 7.

Le Comité de direction est composé d'un représentant par commune membre, choisi et proposé par chaque Municipalité parmi ses membres. Les représentants au 31 décembre 2022 sont :

Communes	Représentants	
Vucherens	Etienne Cherpillod	Président
Vulliens	Olivier Hähni	Vice-Président
Corcelles-le-Jorat	Christophe Balissat	Membre
Forel (Lavaux)	Michel Godat	Membre
Jorat-Mézières	Muriel Preti	Membre
Montpreveyres	David Mellioiret	Membre
Ropraz	Jérôme Porchet	Membre
Savigny	Christian Aeschlimann	Membre
Servion	Yves Boand	Membre
Syens	Isabelle Lorenz	Membre

Le Comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

Nicolas Depez	Responsable adm.
Fabienne Blanc	Secrétaire
Liliane Déglon	Boursière
Yvette Carbonatto	Boursière

L'Assemblée intercommunale, organe législatif, s'est déterminée sur les trois préavis suivants :

N°	Objets
01/2022	Demande de crédit de CHF 55'000.00 pour le remplacement du tracteur du Collège du Raffort
02/2021	Rapport des comptes et de gestion 2021
03/2022	Budget 2023

Tous les documents du Conseil intercommunal sont disponibles sur le site de l'ASIJ :

<https://www.asij.ch>

La récapitulation des comptes et du budget de fonctionnement est la suivante :

Libellé	Budget 2023		Budget 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration	0.63	0.19	0.64	0.18
Finances	2.95	9.04	1.54	7.36
Domaines et bâtiments	3.14	0.30	2.86	0.23
Instruction publique et cultes	2.99	0.18	2.78	0.05
Total	9.71	9.71	7.82	7.82

(les montants sont en mios et arrondis)

La participation financière de notre commune se répartit de la manière suivante :

- 1/2 par le nombre d'élèves au 30.09.2022
- 1/2 par le nombre d'habitants au 31.12.2021

Comptes ASIJ 2022

Pour 254 élèves et 2'110 habitants CHF 1'051'813.85

Budget ASIJ 2022

Pour 249 élèves et 2'105 habitants CHF 1'115'100.00

5.2 Bibliothèque de Savigny - Forel (Lavaux)

Le rapport de gestion 2022 de la Bibliothèque de Savigny – Forel (Lavaux) est annexé à ce document.

5.3 Paroisse catholique d'Oron

La participation communale à la Paroisse catholique d'Oron pour l'année 2022 s'est montée à CHF 2.60 par habitant, soit un total de CHF 42'315.00 correspondant à 16'275 habitants au 31.12.2021.

Travaux 2022 :

- porte d'entrée,
- parapet.

Investissements futurs :

- installation d'une caméra (projection de la messe),
- réfection de la cour,
- réfection des bordures.

6. Police / défense incendie / protection civile

6.1 Police locale

En 2022, 103 commandements de payer de l'Office des poursuites ont été délivrés par l'administration communale.

2020	104 commandements de payer
2021	132 commandements de payer

La Commune de Forel (Lavaux) compte en 2022, 211 chiens dont 3 chiens potentiellement dangereux recensés.

6.2 Office communal de la population

L'évolution de ces trois dernières années enregistrée par le Service communal de la population est la suivante :

Arrivée

Année	2022	2021	2020
Nombre	169	184	219

Départ

Année	2022	2021	2020
Nombre	222	200	187

Naissance

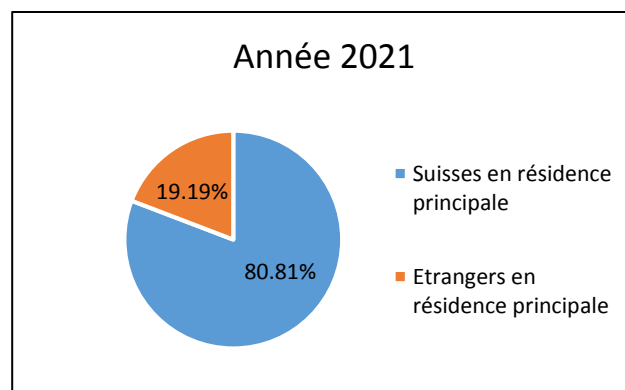
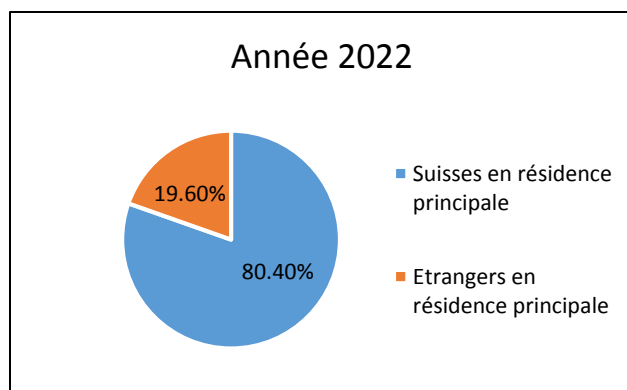
Année	2022	2021	2020
Nombre	29	31	22

Décès

Année	2022	2021	2020
Nombre	12	9	13

Evolution de la population au 31 décembre :

Descriptif	2022	2021	2020	2019
Nombre d'habitants	2071	2110	2105	2064
Suisses en résidence principale	1665	1705	1693	1675
Etrangers en résidence principale	406	405	412	389



Les demandes de carte d'identité établies par la Commune pour l'année 2022 sont de **120 cartes d'identité**. A noter qu'en 2021, **73 cartes d'identité** ont été délivrées.

A ces chiffres, nous avons également **94 mutations** comme :

- changements d'adresse dans la Commune,
- mariages et partenariats enregistrés,
- séparations et divorces,
- changements de noms.

6.3 Service de Défense Incendie et Secours Cœur de Lavaux (SDIS)

L'effectif au Détachement de Premier Secours (DPS) se compose de 51 sapeurs DPS au 31.12.2022.

Les missions confiées au SDIS Cœur de Lavaux sont les suivantes :

- lutte contre le feu (39 interventions en 2022),
- inondations (20 interventions en 2022),
- traitement des pollutions (19 interventions en 2022),
- prévention contre le feu.

Durant l'année 2022, 118 interventions ont eu lieu, dont 9 sur la Commune de Forel (Lavaux).

Chiffres-clés de la nouvelle caserne du SDIS à Forel (Lavaux) mise en service et exploitée dès la fin août 2022 :

- 1'200 m² principalement en bois certifié Suisse,
- chauffage par une chaufferie à distance et à plaquettes de bois,
- 147 m² de panneaux photovoltaïques qui couvrent, en partie, ses besoins en électricité,
- huit lignes de sortie pour les véhicules,
- coût total de CHF 4'645'000.00.

La répartition des frais du SDIS selon la convention en vigueur du 18 décembre 2013 est à :

- 50% sur le total des habitants (total 2022 : 16'727 habitants),
- 50% sur la valeur immobilière assurée auprès de l'ECA (total 2022 : CHF 6.4 mrds).

Le total des coûts de fonctionnement se monte à CHF 508'586.78.

Le coût par habitant pour la Commune de Forel (Lavaux) se monte à **CHF 29.25** pour 2022.

Vous trouvez le rapport d'activités 2022 du SDIS Cœur de Lavaux sur son site internet :

<https://sdiscoeurdelavaux.ch>

6.4 Organisation régionale de protection civile de Lavaux-Oron (ORPC)

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal comprend deux délégués de chaque commune, un délégué de l'exécutif, désigné par la Municipalité, et un délégué du législatif, désigné par le Conseil communal ou général.

Pour la législature 2021-2026, il est composé de :

- 32 délégués élus et 16 suppléants désignés,
- M. Christophe Rebetez (Président),
- M. Roger Cordey (Vice-Président),
- Mme Lorraine Bard (Secrétaire).

Comité de direction

Le Comité de direction est constitué de neuf membres élus par le Conseil intercommunal pour la législature 2021-2026.

Durant 2022, quatre séances ont eu lieu afin de régler les affaires courantes, ainsi que l'application des décisions du Conseil intercommunal.

Interventions

748 interventions sont effectuées auprès de collectivités publiques.

Coûts

Participation des communes pour un montant de **CHF 23.50** par habitant en 2022.

Libellé	Comptes 2022 Revenus	Comptes 2021 Revenus
Participation des communes	CHF 1'490'500.00	CHF 1'479'000.00

Le rapport de gestion 2022 de l'ORPC de Lavaux-Oron peut être consulté sur le site internet : <https://www.orpclavauxoron.ch>

7. Affaires sociales

7.1 Association régionale pour l'action sociale (ARAS)

Le résumé pour la Commune de Forel (Lavaux) du rapport de gestion 2022 de l'ARAS est annexé à ce document.

7.2 Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)

Conformément à l'article 46 al. 1 de la Loi sur l'accueil de jour des enfants qui fixe la contribution à **CHF 5.00** par habitant, la facture adressée annuellement à la Commune en 2022 est de CHF 10'550.00.

7.3 Association Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron (APER0)

Les communes membres sont les suivantes : Corcelles-le-Jorat, Forel (Lavaux), Jorat-Mézières, Maracon, Montpreveyres, Oron, Ropraz, Savigny, Servion, Syens, Vucherens et Vuillens, pour une population totale de 20'429 habitants.

L'Assemblée générale est composée d'un représentant de chaque commune membre qui désigne son délégué. En 2022, elle était composée de 12 membres.

Le Comité directeur est composé des membres suivants au 31 décembre 2022 :

Communes	Représentants		
Forel (Lavaux)	Michel Godat	Municipal	Président
Oron	Anne-Cécile Uldry	Municipale	Vice-présidente
Jorat-Mézières	Muriel Prédi	Municipale	
Savigny	Christian Aeschlimann	Municipal	
Servion	Yves Boand	Municipal	
	Patricia Grossglauser	Déléguée	

La récapitulation des comptes et du budget de fonctionnement est la suivante :

Libellé	Budget 2023		Budget 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Structures collectives	12.3	8.0	10.8	7.4
Accueil familial de jour	3.0	2.0	2.7	2.1
Réfectoires	0.1	0.1	0.0	0.0
Réseau APERO	1.4	6.7	1.0	5.0
Total	16.8	16.8	14.5	14.5

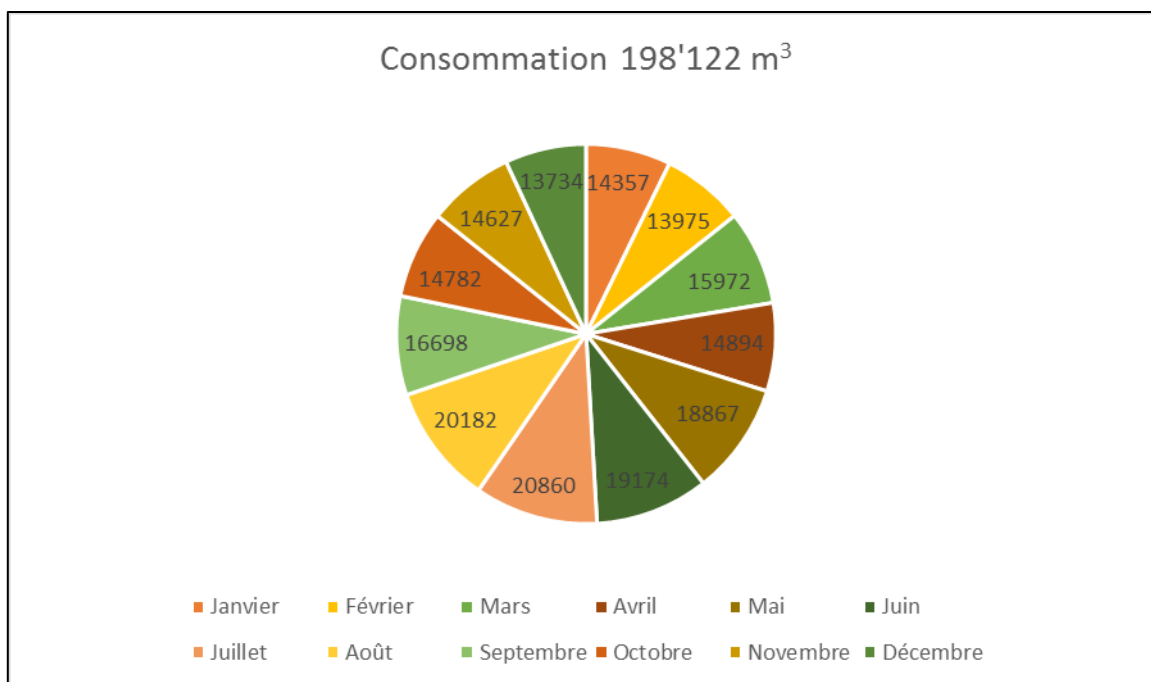
(les montants sont en mios et arrondis)

En 2022, le montant de **CHF 185.-/habitant** est inférieur de CHF 15.00 aux coûts réels (CHF 200.00 /habitant), CHF 15.00 ayant été prélevés sur le fond de réserve.

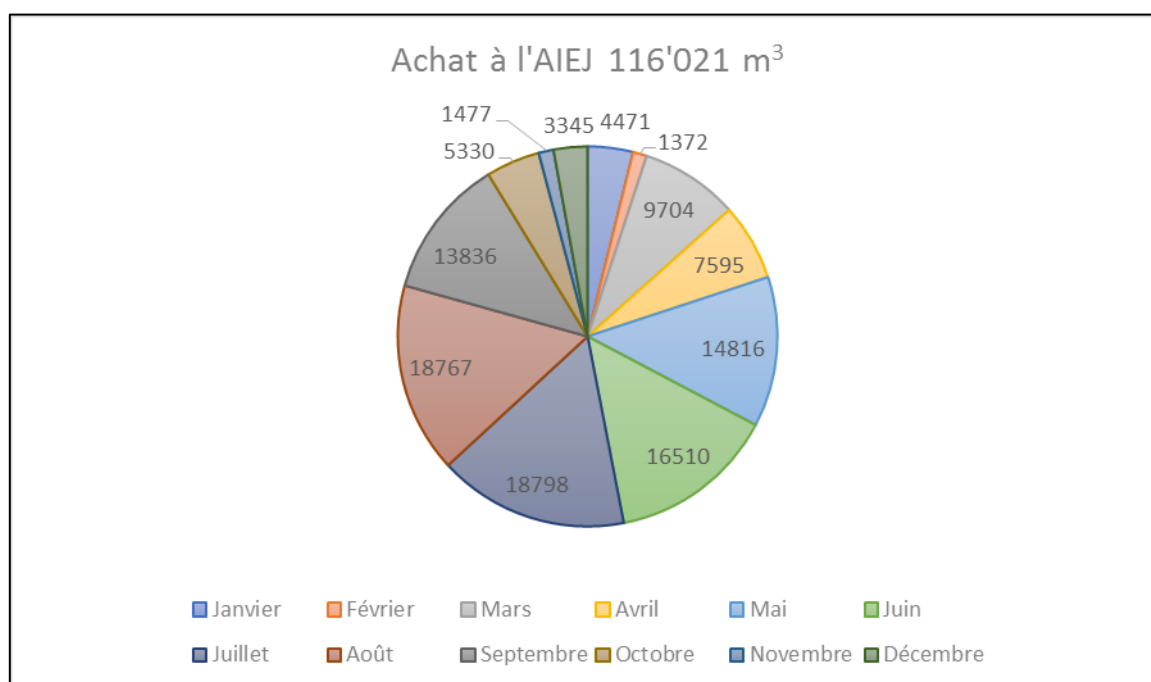
8. Service des eaux

Les différents tableaux démontrent les quantités d'eau consommées, produites par nos sources, achetées et vendues à l'AIEJ, ainsi qu'un comparatif sur les 4 dernières années.

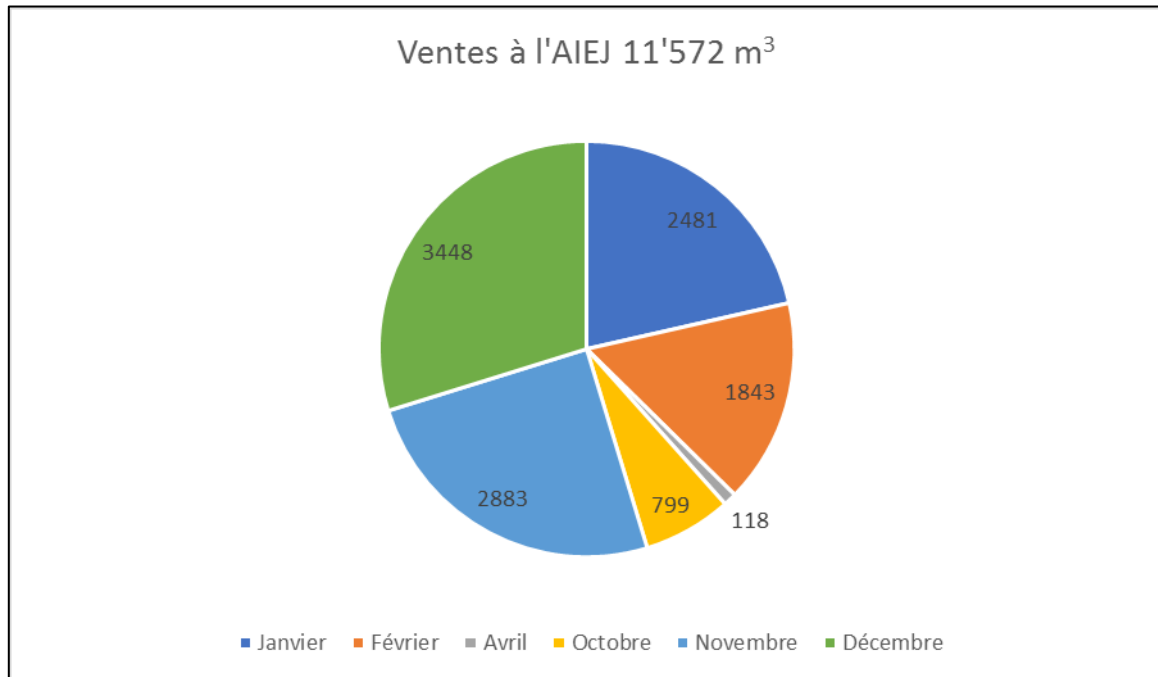
Ce tableau démontre la période importante de sécheresse qui a débuté en mars pour se terminer fin septembre. **La moyenne par mois est de 16'510 m³.**



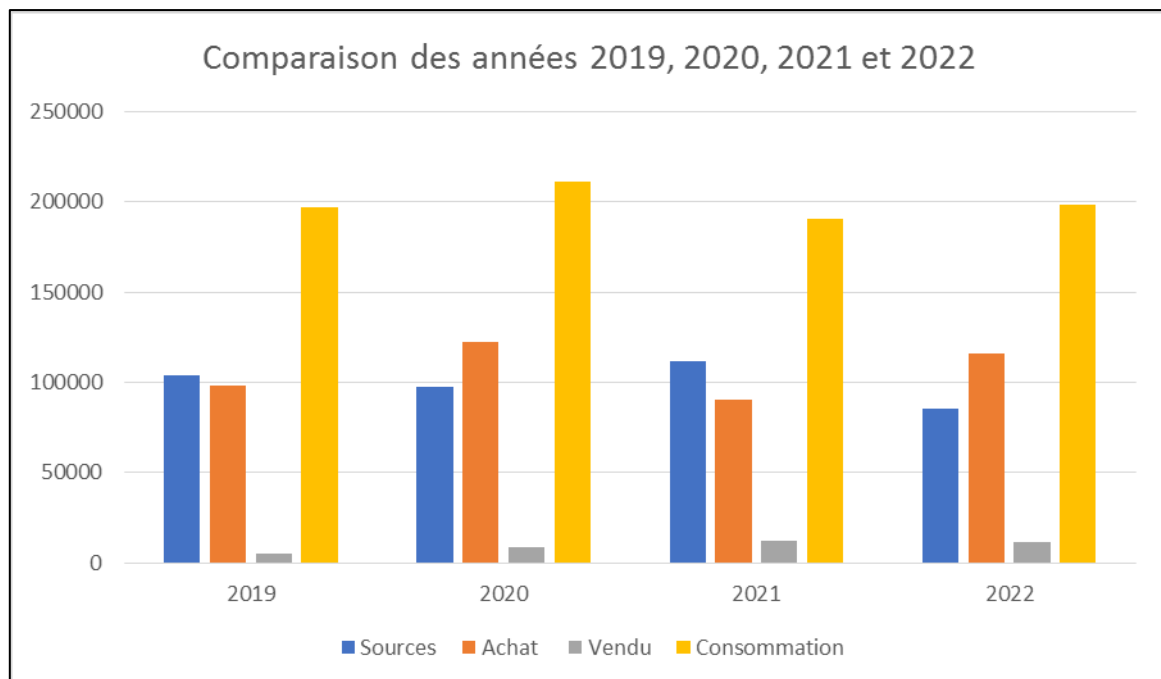
L'achat a été en dessus des prévisions compte 810.3121 (sécheresse).
L'achat 2022 est comparable à celui de 2020.



Les ventes sont comparables à 2021, mais restent faibles.



La comparaison démontre que la production des sources 2022 est inférieure aux autres années. La consommation reste assez stable.



810 Réseau d'eau et sources

Les comptes 2022 sont équilibrés puisque ce dicastère doit tourner de lui-même. Cela nous permet d'attribuer une somme de CHF 76'370.71 au compte 810.3813 « Attribution à la Provision Eau ». Ceci est principalement dû au compte 810.3144 « Entretien du réseau d'eau » et au compte 810.3114 « Achats de compteurs & mat. Divers » ; de même que le compte 810.4350 « Vente d'eau aux privés » qui a été supérieur aux prévisions (sécheresse).

Les fuites, moins nombreuses que les années précédentes, ont permis des économies sur le compte 810.3144 « Entretien du réseau d'eau ».

Les intérêts sont inférieurs aux prévisions suite à l'optimisation des emprunts, compte 810.3223 « Intérêts des emprunts/SE ».

La Commune d'Oron a acheté beaucoup d'eau, en rapport à la sécheresse 2022, compte 810.4351 « Vente d'eau aux communes ».

En 2022, les fuites détectées, sur notre réseau d'eau potable, sont au nombre de 9. Ce sont 7 sur les conduites communales et 2 sur les privées.

Réseau communal

21.01.2022	Mau Paccot	Rupture	Fonte Ø 150
03.06.2022	Mau Paccot	Rupture	Fonte Ø 150
04.08.2022	Zone industrielle	Joint d'emboitement	Fonte Ø 125
06.08.2022	La Corbessière	Rupture	Fonte Ø 125
03.10.2022	Mau Paccot	Rupture	Fonte Ø 150
17.10.2022	Ch. de la Sapelle	Perforation	Fonte Ø 125
26.11.2022	Mau Paccot	Rupture	Fonte Ø 150

Réseau privé

Les fuites sur les réseaux privés sont des perforations. Elles ont été réparées rapidement par les propriétaires.

Préavis 6/2021

Remplacement de la conduite d'eau potable et de défense incendie au lieu-dit : Rte de Moudon-La Mollie Derrey avec demande de crédit.

Suite à l'acceptation du Conseil communal, les soumissions ont été lancées et les mandats accordés aux entreprises.

Les travaux sont terminés, le bouclage des comptes sera effectif en 2023.

Coloration de l'eau

Certains habitants de notre commune ont été confrontés à des problèmes de coloration de l'eau potable. L'eau du robinet a pris une couleur jaune-brune.

Nos sources habituelles se sont tariées provisoirement durant l'été. Notre fournisseur, l'Association Intercommunale des Eaux du Jorat (AIEJ), nous a largement approvisionné en eau du Lac Léman. Le changement dans la provenance de l'eau a eu pour conséquence d'en modifier les caractéristiques chimiques, dont la dureté totale. Même si l'eau du réseau est restée parfaitement conforme aux exigences légales, cette situation a entraîné, dans certains bâtiments, des problèmes de coloration de l'eau du robinet par dissolution du calcaire et remise en suspension de rouille dans les conduites de branchement ou d'installations intérieures métalliques. Certes gênants, ces désagréments sont heureusement sans risque pour la santé des consommatrices et consommateurs.

Il a été recommandé d'en tirer quelques litres avant de la consommer pour en atténuer la couleur.

Nous avons travaillé, avec notre fournisseur, pour résoudre ce problème technique.

9. Conclusions

Au terme du Rapport de la Municipalité au Conseil communal de Forel (Lavaux) sur sa gestion communale durant l'année 2022, nous y présentons et relatons les décisions, travaux et projets du Collège exécutif, de l'Administration, de la Bourse et des quatre Services communaux. Ce document ne peut bien évidemment pas retracer en détail toutes les tâches nécessaires au bon fonctionnement de la Commune, c'est pourquoi la Municipalité se tient à disposition pour tout complément d'information.

Nous remercions nos collaboratrices et collaborateurs et toutes les personnes qui œuvrent au service de Forel (Lavaux) et au bien-être de la population.

Rapport adopté par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} mai 2023.

Municipal responsable : M. Bernard Perret, Syndic.